

CONTRÔLE OBLIGATOIRE DES PULVÉRISATEURS

10 avril 2009

CONDITIONS DE PRESENTATION DU PULVERISATEUR

Depuis plusieurs années, le CRODIP demande aux intéressés d'être présents lors du contrôle, de respecter les horaires de passage et de présenter le pulvérisateur dans les meilleures conditions sous peine de refus par le contrôleur si celui-ci juge que cela l'exposerait à des risques d'accidents.

Les points suivants à respecter :

- Propreté intérieure et extérieure du pulvérisateur (sans oublier le bac d'incorporation)
- 2. Protection de l'arbre à cardan et pièces mobiles
- 3. Remplissage de la cuve en eau claire (cuve pleine)
- 4. Débrayage ventilateur fonctionnel (atomiseurs)
- 5. Fixations (cuve, pompe, portique de rampe, etc) au châssis conformes
- 6. Transmissions hydrauliques (tracteur-pulvérisateur) sécurisées
- 7. Blocage rampe
- Dispositif d'immobilisation du tracteur (frein de parking opérationnel)
- 9. Tracteur utilisé habituellement pour les traitements
- 10. Vérification et nettoyage récents des filtres

VERIFICATIONS PRELIMINAIRES

Lors d'un contrôle complet, les vérifications préliminaires sont la première étape du contrôle. Lorsqu'un défaut constaté ne permet pas le bon déroulement de la suite du contrôle ou met en danger l'inspecteur, celui-ci est immédiatement interrompu et facturé. Le pulvérisateur devra à nouveau être présenté à un contrôle complet sous 4 mois. Il est donc évident qu'il ne faut pas passer à travers et veiller à ce que l'appareil ne présente aucun défauts cités dans le tableau ci-dessous.

Détails des vérifications préliminaires (reprise de la première partie du protocole officiel) :

DÉFAUT	DEFINITION DU DEFAUT	DÉFAUT	DEFINITION DU DEFAUT
Etat du matériel		Eléments de sécurité	
Fonctionnalité du pulvérisateur		Transmissions mécaniques entre	
		tracteur et pulvérisateur	
➤ Non fonctionnement	Impossibilité de mettre en route le	➤ Protection insuffisante de	Protection de l'arbre tournant
	matériel	l'arbre tournant	absente ou défectueuse
➤ Fuites excessives	Fuites trop importantes détectées	➤ Immobilisation impossible ou	Protection de l'arbre tournant non
		douteuse de la protection	correctement immobilisée
➤ Défaut de remplissage	Cuve pas assez remplie	➤ Protection insuffisante de	Bol de protection côté tracteur
		l'accouplement côté tracteur	absent ou endommagé
Propreté du matériel		➤ Protection insuffisante de	Bol de protection côté pulvérisateur
		l'accouplement côté pulvé	absent ou endommagé
➤ Extérieur sale	Traces de produit visibles et sur	Transmissions mécaniques au	
- Exteriour date	l'extérieur de l'appareil	niveau du pulvérisateur	
➤ Intérieur sale	Traces de produit visibles à	➤ Protection insuffisante	Possibilité d'entrer en contact avec
	l'intérieur de l'appareil ou eau de	d'arbre(s) tournant(s)	un arbre en mouvement
	la cuve non limpide	d arbic(3) tournam(3)	
	L'intéressé déclare ne pas avoir	➤ Protection insuffisante	Possibilité d'entrer en contact avec
 Eléments filtrants non vérifiés 	nettoyé les filtres avant le contrôle	d'autre(s) pièce(s) mobile(s)	une ou plusieurs pièces en
	nettoye les intres avant le controle	() 1 () ()	mouvement (poulie, courroie, etc)
Contexte		Fixations au châssis	
	Agriculteur ou représentant non		Fixation de la cuve au châssis pas
➤ Absence de l'agriculteur	présents à la remise du matériel	➤ Cuve non solidaire du châssis	correctement assurée : dispositif de
	et/ou à la remise du rapport	P Gave Horr solidaire du chassis	fixation manquant, incomplet ou
	d'inspection		incorrectement bridé
➤ Non suivi de l'inspection	Agriculteur ou représentant	Pompe non solidaire du	Fixation de la pompe au châssis
7 Non sulvi de l'inspection	n'assistent pas au contrôle	châssis	pas correctement assurée
	Uniquement pour les DPA avec		Fixation des différents éléments de
➤ Tracteur absent	capteur de vitesse sur le tracteur :	 Elément de structure non 	structure au châssis pas
P Hacieul absent	tracteur habituel non présenté au	solidaire du châssis	correctement assurée
	contrôle		
		➤ Ventilateur non solidaire du	Fixation du ventilateur au châssis
		châssis	ou à la structure pas correctement
Eléments de sécurité		0.1400.0	assurée
Transmissions hydrauliques entre		➤ Modification structurelle	Châssis ou structure modifié(e)
tracteur et pulvérisateur		importante	lourdement
➤ Dispositif anti-décrochage	Systèmes de verrouillage (pas de	➤ Support de rampe /	Fixation des supports de rampe au
défectueux	vis, etc) ne présentent pas une	distribution non solidaire du	châssis ou à la structure pas
delectueux	tenue suffisante	châssis	correctement assurée
➤ Usure importante			Rampe ou équipements de
	Traces d'usure très marquée pour	➤ Blocage des rampes au	distribution ne pouvant pas être
	les conduites de fluide	transport non assuré	maintenus fermement solidaires du
	hydraudique	transport non assure	châssis ou de la structure durant le
			transport
	Pliures et non courbures		
➤ Pliures excessives	normales pour les conduites de	Débrayage du/des ventilateu(s)	
	fluide hydraulique		
	, '		Uniquement pour les appareils
		➤ Débrayage impossible	postérieurs à 1995 avec ventilateur
		, , , , , , , ,	non débrayable